Recrutement par voie contractuelle des travailleurs et travailleuses handicapé·e·s : la campagne a démarré ! La CGT Educ vous accompagne

samedi 18 septembre 2021, par CGT

Si vous êtes travailleuse/travailleur handicapé et bénéficiez d'une RQTH, vous avez la possibilité d'être recruté par voie contractuelle, sans passer par les différents concours externes ou internes.

Pour cela, les candidat·e·s doivent télécharger le dossier de candidature à cette adresse :

https://www.ac-lyon.fr/handicap-tous-concernes-121694

Les dossiers peuvent ensuite être envoyés par mail à cette adresse : correspondant-handicap@ac-lyon.fr

OU par courrier postal à l'adresse suivante :
Rectorat de Lyon
Direction des ressources humaines
A l'attention de Mme Sylvie PARGUE
92 rue de Marseille
69354 LYON Cedex 07

Les dossiers seront étudiés par une commission au printemps 2022. Les candidat·e·s retenu·e·s passeront ensuite un entretien en vue d'un poste pour la rentrée 2022.

N'hésitez surtout pas à contacter la CGT Educ'action pour vous accompagner dans vos démarches. Le nombre de BOE (Bénficiaires de l'Obligation d'Emploi-statut lorsqu'on entre par la voie contratuelle au titre du handicap) étant assez peu élevé, les Académies n'ont pas cru bon de prévoir un cadre de gestion administratif approprié. Il n'est donc pas rare que des collègues appellent la CGT pour faire respecter leurs droits.

Grâce à l'activité syndicale, la CGT Educ a notamment permis à des collègues de **recevoir finalement la prime d'entrée dans l'emploi** que lui refusait l'administration !
Ne restez pas seul·e !